



**CIRCULAIRE N° 149**

**DU 16 avril 2003**

**Objet :** Campagne « cartable vert » 2003-2004.  
Sensibilisation relative au matériel scolaire respectueux de l'environnement.

**Réseaux :** Tous

**Niveaux et services :** *FOND (Mat/Prim/Ord)*

**Période :** année scolaire 2002-2003

- A Madame et Messieurs les Gouverneurs des Provinces;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres;
- A Mesdames et Messieurs les Echevins de l'Instruction publique ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements de l'Enseignement fondamental libre subventionné;
- Aux Directions des établissements du fondamental subventionnés par la Communauté française et, par leur intermédiaire, aux Membres des équipes pédagogiques et aux membres du personnel administratif et ouvrier de ces établissements ;
- Aux Directions des établissements du fondamental organisés par la Communauté française et, par leur intermédiaire, aux Membres des équipes pédagogiques et aux membres du personnel administratif et ouvrier de ces établissements ;

Pour information :

- Aux membres des Services d'Inspection et de Vérification ;
- Aux Organisations syndicales représentant le personnel enseignant ;
- Aux Organisations syndicales représentant le personnel administratif et ouvrier des établissements du fondamental subventionnés et organisés par la Communauté française ;
- Aux Associations de parents.

**Autorités :** Ministre de l'Enfance  
**Signataire(s) :** Jean-Marc NOLLET  
**Gestionnaires :** Cabinet du Ministre Nollet - Chantal WEBER 02.213.35.11

**Nombre de pages :** texte : 1p – annexe : 1p  
**Mots-clés :** environnement – rentrée des classes

Bruxelles, le 14 avril 2003

**CIRCULAIRE n°: 149**

**Objet :** « Cartable vert » - Avec RYC, je suis en classe verte toute l'année.  
Campagne de sensibilisation et d'information relative au matériel scolaire respectueux de l'environnement.  
Information et sensibilisation à la protection de l'environnement et à la prévention de l'apparition des déchets, à l'éco-consommation, au développement durable et à certaines valeurs admises en ErE (Education relative à l'Environnement) telles que la solidarité, la tolérance, l'autonomie et la responsabilité.

Dans la résolution du Conseil du 24 février 1997 sur une stratégie communautaire pour la gestion des déchets, l'Union européenne réaffirme sa conviction que « la prévention, visant à réduire au minimum la production de déchets et les propriétés dangereuses de ceux-ci, doit être la première priorité de toute politique rationnelle en matière de déchets. »

La campagne « Cartable vert » a pour cible les enfants de 6 à 12 ans ainsi que leurs parents et l'ensemble du personnel éducatif des écoles primaires. Soutenue par un visuel et un dépliant illustrés par un petit héros masqué nommé RYC (pour « Responsable Young Consumer »), cette campagne porte sur 12 conseils simples. Le but est de montrer à chacun qu'il a un rôle actif et concret à jouer dans le cadre de la prévention des déchets mais aussi, à terme, dans le cadre de la préservation des ressources naturelles et du respect de l'environnement.

Le Décret « Missions » de 1997 définit, parmi les objectifs prioritaires de l'enseignement, la préparation des élèves à être des citoyens responsables. L'éducation à l'environnement s'inscrit dans ce cadre et représente ainsi une valeur fondamentale à intégrer, de façon transversale, dans les missions de l'enseignement maternel et primaire.

Aussi je m'associe à nouveau, pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, à cette campagne « Cartable vert » programmée en vue de la prochaine rentrée scolaire. Je vous invite à être attentif à cette dimension environnementale lors de la confection des listes d'achats de matériel scolaire que vous remettrez aux élèves en fin ou en début d'année scolaire.

Chaque établissement participant à cette campagne voudra bien remplir le bulletin-réponse ci-joint et le renvoyer pour le 15 mai 2003 au plus tard à la Direction générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement, 15 Avenue Prince de Liège à 5100 JAMBES, à l'attention de Madame VEESCHKENS. Fax 081.33.51.33 ou 081.33.65.11.

Je vous demande de réserver un accueil favorable aux outils d'information que cette campagne propose et de leur assurer une large diffusion au sein de vos établissements.

**Le Ministre de l'Enfance,**  
chargé de l'Enseignement fondamental,  
de l'Accueil et des missions confiées à l'ONE

**Jean-Marc NOLLET**



# Bon de commande campagne « Cartable vert »

2003

*A faxer au 081 33 51 33 pour le 15 mai*

*Adresse d'envoi (en majuscules SVP)*

Nom de l'établissement scolaire :

.....  
.....

Personne de contact (et n° de téléphone) :

.....

Adresse :

.....

Code postal et localité :

.....

---

Nombre de classes concernées : .....

Nombre d'implantations concernées : .....

---

Nombre de dépliants : .....

Nombre d'affiches A 3 recto-verso : .....

Nombre d'Affiches A 2 (2 par implantation) : .....

Nombre de dossiers pédagogiques (1 par classe) : .....

K7 vidéo et livret pédagogique « Niouzz » (1 par établissement scolaire) : oui - non